

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 9

Rubrik: Documentation étrangère

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

CONSIDÉRATION SUR LE CONTRÔLE DE LA LOQUE AMÉRICAINE

Il y a quelques années, participant à l'un des cours pour experts apicoles que l'Institut d'apiculture de Bologne organise périodiquement, je mis en évidence, au cours d'une conversation que nous eûmes avec une monitrice, un fait sur lequel je crois opportun de revenir : les leçons données traitaient de la loque américaine. Les monitrices qui dirigeaient ces cours conseillaient chaudement de détruire par le feu toutes les colonies affectées d'une telle maladie au cas où, durant notre travail d'experts apicoles, il nous serait donné de la rencontrer. A ce propos justement, je fis remarquer les difficultés qui se présenteraient en mettant en pratique cette suggestion, spécialement dans les provinces où il n'est accordé aucune indemnisation pour les familles d'abeilles brûlées.

A la suite de quelques résultats obtenus par l'usage du sulfatiazol de soude, qui permet la guérison souvent qu'apparente des ruches atteintes, les apiculteurs s'abstiennent de dénoncer la maladie. Souventefois même, ils cherchent à dissimuler les cas d'infection en s'opposant fermement à la destruction des foyers infectés lorsqu'ils sont découverts.

En toute objectivité, je puis affirmer, pour avoir fait quelques essais à titre d'expérience personnelle, que même des colonies gravement atteintes, après l'élimination de certains des « rayons de couvain » plus infectés et traitées avec assuidité et diligence par aspersion du couvain avec de l'alcool traité au sulfatiazol et nourries avec du sirop traité de la même manière se sont très bien reprises. De telles colonies se présentaient après le traitement comme complètement assainies et, dans les années suivantes, pouvaient être comparées aux plus fortes et aux plus productives des ruchers respectifs.

Un grave inconvénient subsiste néanmoins. Les apiculteurs, séduits par ces succès souvent surestimés, sont en train, selon mon modeste avis, de faire un usage vraiment excessif de sulfatiazol.

J'ai vu des apiculteurs ne possédant pas un nombre très élevé de ruches acheter des pastilles par centaines et du sulfatiazol en poudre par hectogrammes. Le malheur est que ce produit chimique n'est pas administré seulement au printemps ou en automne, mais l'usage est établi qu'il faut l'utiliser dissous dans de l'eau avec laquelle l'on humecte abondamment les rayons après l'extraction du miel, rayons que régulièrement on remet dans des ruches pour une nouvelle récolte. J'ai la nette impression et quasi la ferme persuasion qu'en pratiquant de la sorte, on court le grave risque

de « polluer » le miel sans compter la lourde dépense qu'un tel traitement occasionne à l'apiculteur. Asperger les rayons avec de l'eau contenant du sulfatiazol est certainement utile et avantageux pour ceux qui, comme moi, sont habitués à remettre sur les ruches tous les cadres même après le dernier démiellement automnal. De cette manière, l'on peut penser que la solution utilisée (eau + sulfatiazol) est sûrement portée auprès du nid à couvain et servira à l'alimentation des abeilles naissantes. Elle exercera ainsi efficacement cette action prophylactique que les apiculteurs se proposent d'obtenir.

(Tiré de l'*Apicoltore Moderno*, février 1972.)
Traduit par J.E. Charb.

TCHÉCOSLOVAQUIE : PRONOSTICS EN APICULTURE

Les pronostics — à savoir la prévision scientifique du développement économique et social — constituent l'élément de la gestion scientifique de l'économie nationale et de la planification.

Pour l'apiculture tchécoslovaque on a élaboré le pronostic d'ici à 1985 et à l'an 2000.

Hypothèses. Entre les apiculteurs amateurs, l'intérêt aux effectifs importants des colonies s'affaiblira, mais le nombre d'apiculteurs, exploitant un petit nombre de colonies, augmentera. Environ 20 % du nombre actuel de colonies seront exploités par les centres professionnels de grosse production, dont les colonies seront parfaitement mobiles. On verra naître le service de pollinisation commercial. La réduction des sources de miellées sera compensée par l'augmentation de la richesse des plantes en nectar, grâce à la sélection. Au point de vue de la construction, les mécanismes destinés au transport plus facile des colonies, seront perfectionnés. On verra naître de gros élevages des reines, on prévoit la suppression de certaines maladies et infections d'abeilles, mais aussi l'extension d'autres maladies. D'autres produits d'abeilles que le miel et la cire, par exemple la propolis et le pollen, verront augmenter leur valeur économique.

Tiré du *Bulletin Apimondia*, par J.-B. F.

A vendre pendant toute la saison, nuclei s/4 et 5 cadres DB, ainsi que reines sélectionnées, race carniolienne.

S'adresser à Samuel Chabloz, apiculteur, 1831 L'Etivaz, VD, Tél. (029) 4 61 70.

A vendre reines carnioliennes 1972, fécondées en station.

Fernand Bovy, 1268 Begnins

Tél. (022) 66 19 64